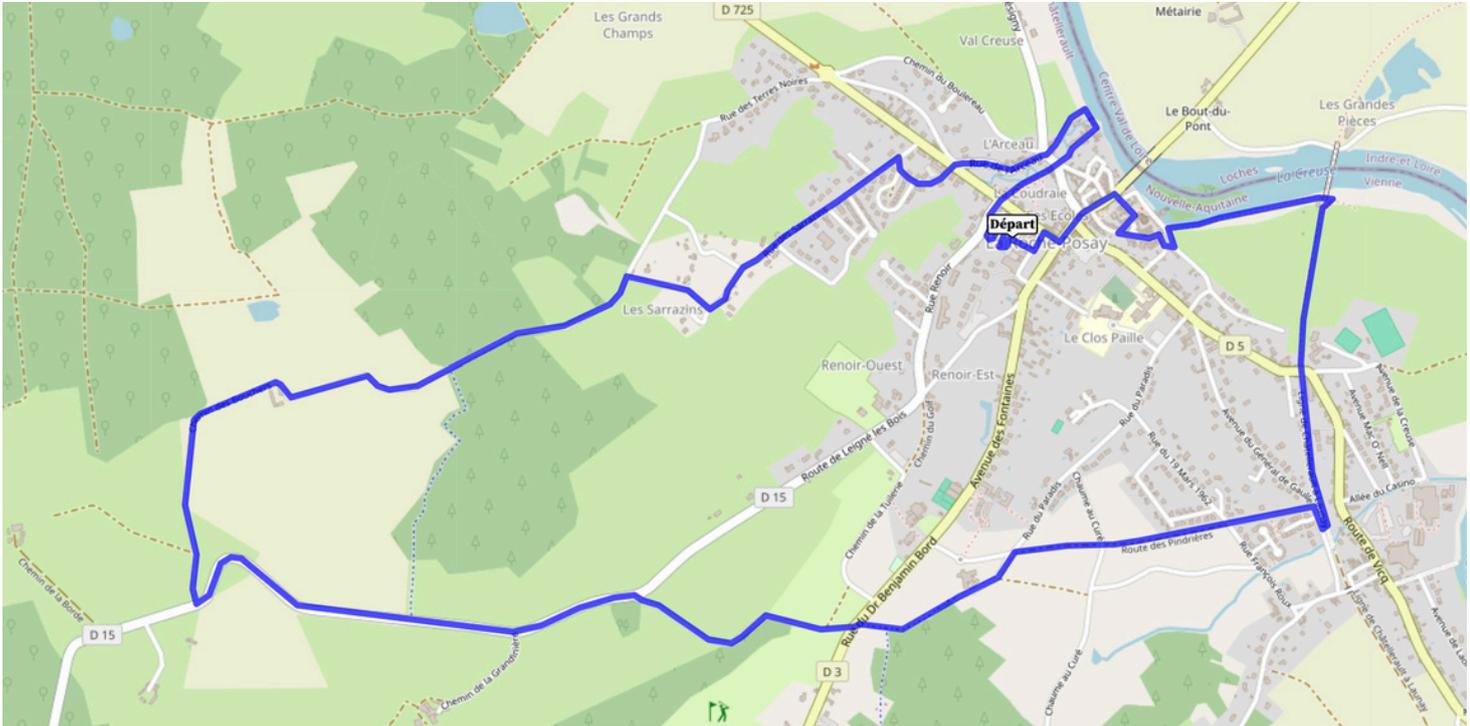


Circuit VERT 9,7km



Les étapes



Etape 1 : Départ de la Rue Louis Caillaud. Monter la rue.



Etape 2 : Prendre à gauche sur la Rue Renoir.



Etape 3 : Tourner à droite puis directement à gauche dans le Parc des Confluences



Etape 4 : En haut de l'escalier, prendre tout droit dans la Rue de la Calle.



Etape 5 : En bas de la rue, prendre à gauche et traverser le pont pour récupérer la Rue des Tanneries. Puis continuer tout droit.



Etape 6 : Au bout de la rue des Tanneries, continuer tout droit dans la Rue de l'Arceau.



Etape 7 : Au bout de cette rue, traverser la route et prendre tout droit dans la Rue du 8 mai 1945.



Etape 8 : Tourner à gauche sur le Chemin des Sarrazins puis filer tout droit. Continuer tout droit en ignorant les 2 rues à droite.



Etape 9 : Tourner à droite dans la Rue des Hirondelles et continuer tout droit jusqu'à la prochaine intersection.



Etape 10 : Au bout de la Rue des Hirondelles, prendre à gauche sur le Chemin des Bouchers et continuer tout droit jusqu'à la prochaine intersection.



Etape 11 : Tourner à gauche sur la D15. Continuer pendant 1,4km.



Etape 12 : Prendre à droite et continuer tout droit jusqu'à la prochaine intersection.



Etape 13 : Traverser la Rue du Dr Benjamin Bord et continuer tout droit sur le chemin en face sur 500 m.



Etape 14 : Bifurquer à droite sur le chemin en terre, puis continuer tout droit jusqu'à la prochaine intersection.



Etape 15 : Tourner à droite sur la Rue du Général de Gaulle.



Etape 16 : Tourner à gauche sur le chemin en terre et continuer tout droit jusqu'à l'Avenue de la Gare.



Etape 17 : Traverser l'Avenue de la Gare et continuer tout droit sur le chemin pédestre.



Etape 18 : Tourner à droite et descendre les 2 escaliers afin de rejoindre la Baignade puis tourner à gauche.



Etape 19 : Continuer tout droit sur le chemin pédestre. En sortant du chemin, tourner à gauche sur la Rue des Remparts.



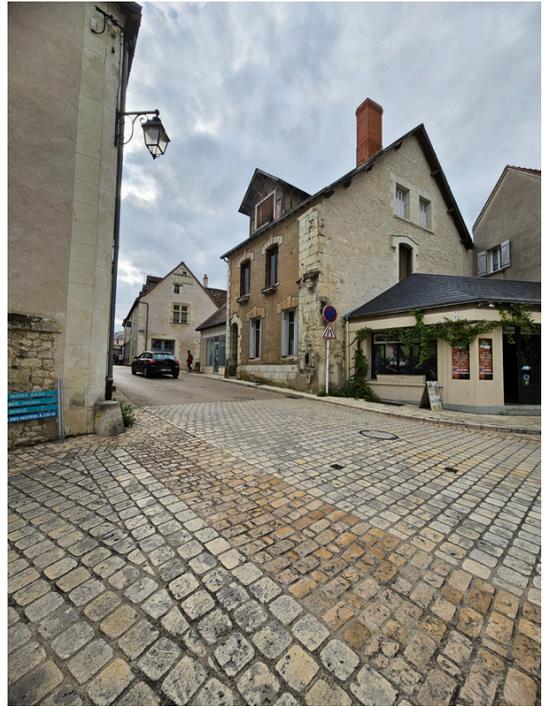
Etape 20 : Prendre à droite sur la Rue des Noyers.



Etape 21 : Puis tourner à droite sur la Rue de Guyenne.



Etape 22 : Tourner à droite sur la Rue de Kerlouet et continuer tout droit sur cette rue puis sur la Rue Notre Dame.



Etape 23 : Tourner à gauche sur la Rue Bourbon puis continuer tout droit pour récupérer le Cour Pasteur.



Etape 24 : Prendre à droite sur la Rue Pierre Denis Rousseau.



Etape 25 : Prendre à gauche sur le Boulevard Victor Hugo.